



Extrait futur Bilan 2024,

finalisé l'AG 25 juin 25

Pôle Médiation squats et bidonvilles

L'année 2024 a été marquée à nouveau par une augmentation de la précarité sur nos territoires d'interventions qui s'est traduit par une augmentation importante du sans-abrisme (+ 115 % selon les chiffres de la Nuit De la Solidarité en 2024). Par ailleurs les administrations et plus globalement une grande partie de l'action sociale et des services publics ont fait face à des difficultés en matière de ressources humaines. Le GIP Médiation n'a pas été épargné, l'année 2024 a été marquée par un turn-over de l'équipe, et le départ du directeur.

Enfin il faut souligner le décès soudain du Président en fin d'année 23, qui a impacté la structure et ses équipes. Malgré ces difficultés internes, l'équipe de médiation s'est mobilisée et a su répondre aux enjeux des quartiers, des squats et des bidonvilles.

Le GIP Médiation en 2024 a accompagné globalement la situation de 11764 personnes.

Son action est organisée autour de plusieurs pôles d'interventions, à savoir :

- **Médiation Sociale Quartiers (Bordeaux et Bègles, Vie nocturne)**
- **Médiation Sociale Squats & Bidonvilles**
- Médiation à l'école
- **Médiation Conflit de voisinage**
- **Un rôle d'ingénierie**

Aussi, nous vous proposer de faire un zoom sur son action sur les squats et bidonvilles de la Métropole de Bordeaux. Cette action a pu être déployée grâce à la participation et au soutien financier de :

- La Métropole de Bordeaux
- La DIHAL et la DDETS
- La Mairie de Bordeaux
- L'ARS Nouvelle Aquitaine
- Le Conseil Départemental de la Gironde

Introduction

La médiation sociale est un processus de création et de réparation du lien social et de règlements des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant, tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.

Elle repose sur deux principes fondateurs et directeurs :

- **Aller vers les habitants**, au-devant des besoins ou des attentes exprimées ou non, ou non entendues par les institutions. Le médiateur social va à la rencontre des habitants et en particulier des populations fragilisées ou isolées, se fait connaître et reconnaître par eux.
- **Faire avec** les personnes et non à leur place. L'autonomie et la responsabilisation permettent de trouver des solutions durables aux problèmes.

Les grands axes et le registre d'intervention de la médiation sociale

Membre du réseau national France Médiation, les activités de médiation sociale réalisées par le GIP Médiation sont conformes à la norme métier Afnor NF X60-600. Les médiateurs sont formés et certifiés à la pratique de la médiation sociale.

La médiation sociale repose, notamment, sur une posture, celle de tiers neutre, un référentiel d'activité et deux principes directeurs « **aller vers** » et « **faire avec** » qui sont intrinsèques au processus de médiation sociale. Un cadre déontologique garantit cette posture et ce processus.

Ce mouvement « d'aller vers » et de « faire avec » s'applique aussi en direction des professionnels partenaires : c'est une ligne de conduite pour le médiateur social ; il lui revient de collaborer avec chacun de ces professionnels, d'être dans une posture de passage de relais à leur égard.

L'équipe à l'automne 2024

Après un début d'année mouvementé, le GIP a réussi à reconstituer son effectif et à réorganiser son effectif autour de :

- Arrivée d'un responsable de service en novembre
- Arrivée d'une coordinatrice ressource et de deux coordinateurs quartiers en juin
- Recomposer son effectif de 30 médiateurs au fil de l'année

Contexte d'intervention sur les squats et bidonvilles

Depuis une quinzaine d'années, le territoire de la métropole Bordelaise a vu se développer un nombre croissant de situations d'habitats informels et précaires (campements, squats et bidonvilles). Ces lieux de vies sont occupés par des personnes isolées ou des familles rencontrant des réalités et trajectoires très variées (famille d'Europe de l'Est, publics en errance ou marginaux, migrants en demande d'asile ou déboutés).

L'objectif de déploiement de la médiation sociale auprès de ces personnes est de permettre une meilleure connaissance et un renforcement du lien entre ces publics pour et avec l'ensemble des collectivités, des partenaires sociaux et des services de droit commun du territoire Bordelais.

De plus, la médiation sociale sur les squats et bidonvilles s'inscrit dans le cadre de l'instruction du gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles du 25 janvier 2018 et dans sa déclinaison stratégique sur le territoire Bordelais.

En 2024, le pôle s'est renforcé à travers le recrutement d'une 3^{ème} médiatrice scolaire dans le cadre du projet d'accompagnement vers et dans l'école pour une scolarisation durable des enfants (DDETS/DIHAL) vivant en habitat précaire.

L'équipe se compose pour 2024 de :

- 1 coordinateur
- 3 médiateurs scolaires
- 3 médiatrices sociales
- 1 médiateur référent conditions de vie



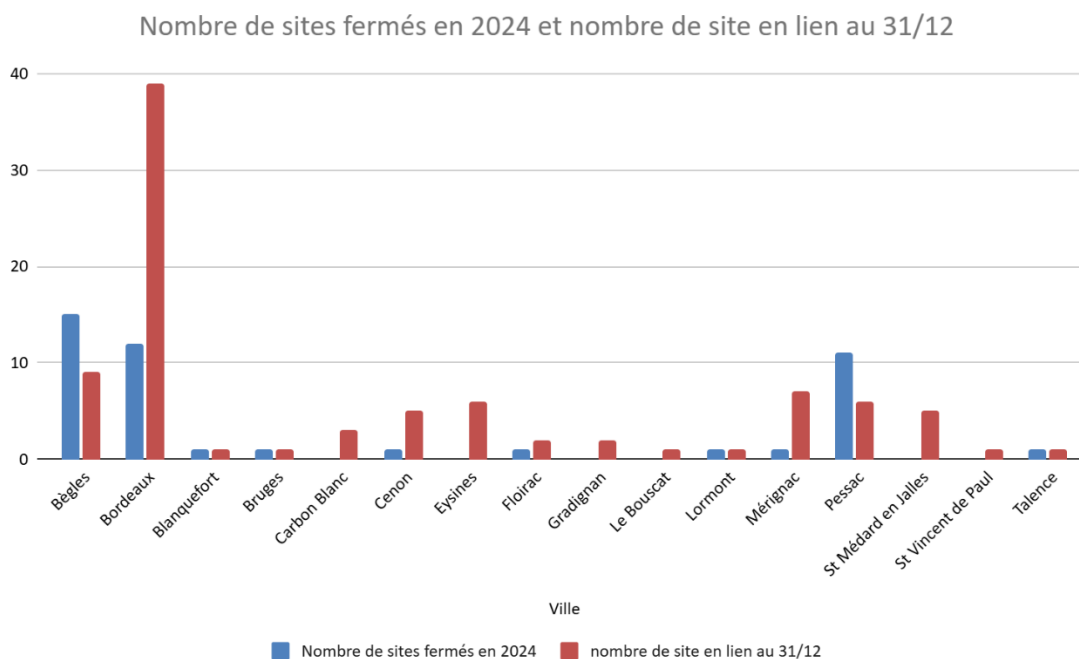
L'activité des médiateurs s'inscrit dans plusieurs champs d'interventions que nous pouvons regrouper autour des questions liées :

- Aux conditions de vie des personnes
- De l'accès aux droits et de la mise en lien
- De la gestion ou prévention des conflits

Aussi les médiateurs ont pu s'investir dans la réalisation et la facilitation de plusieurs projets structurants face aux besoins du territoires. (Liens avec la plateforme et les opérateurs associatif de la résorption, la régie de l'eau, Unis Cité - Projet Alej, Projet SSR, Dédale, le partenariat avec les PASS).

Activité générale

En 2024, les médiateurs sociaux sont intervenus sur 135 squats ou bidonvilles répartis sur 16 communes. Sur l'ensemble de ces lieux de vie, 88 étaient habités au 31 décembre et les médiateurs étaient en lien avec 1062 personnes dont 256 mineurs. 41 sites ont fait l'objet d'expulsion et 4 ont été résorbés au cours de l'année (la DIHAL qualifie de résorption lorsque plus de 60% des habitants du squat ou du bidonville font l'objet d'un relogement pérenne). En 2024, la résorption a été considérée pour 2 sites sur Bègles, 1 sur Bordeaux et 1 sur Mérignac¹.



De plus, la quasi-totalité des personnes hébergées dans le cadre des hébergements ETI/LTI et MOUS ont été en lien avec le GIP Médiation durant leurs parcours.²

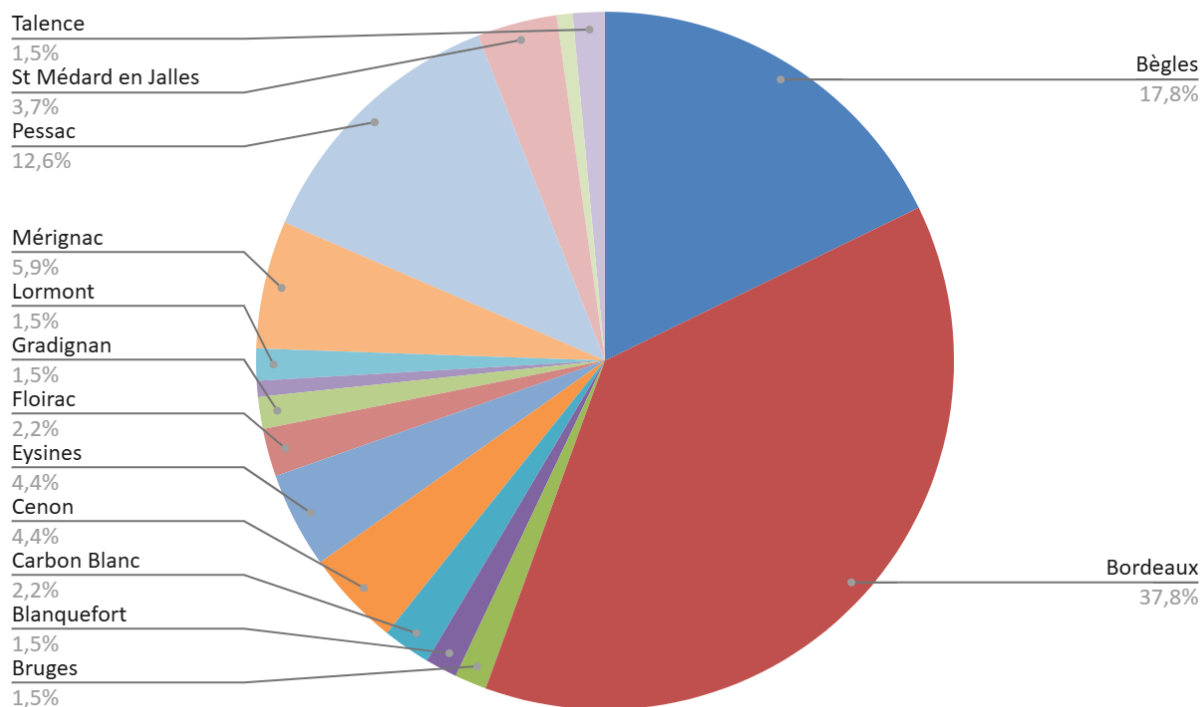
Les territoires les plus concernés par les situations de squats et bidonvilles sont les communes de Bordeaux, Bègles, Pessac et Mérignac. Bègles et Pessac ont des effectifs bien moindre que ceux de Bordeaux et très différents du fait qu'il s'agisse de maisons squattées ou de situations de bidonvilles. Qu'il s'agisse de familles isolées ou de bidonvilles communautaires, cet impact sur la vie des territoires et les besoins des publics, riverains inclus, va aussi fortement influencer l'activité de médiation. Aussi, les lieux d'interventions ont fréquemment été des lieux de vie au cœur d'espaces en mutation sur le territoire (Secteur OIM, Euratlantique, Brazza, Bassins à Flot...) ou des zones naturelles.

Les médiateurs ont réalisé 639 Présence Active de Proximité sur ces lieux de vie. Quasi 2/3 de leurs présence terrain s'est réalisé de façon autonome. Pour autant, la co-intervention avec les services de Bordeaux Métropole, des villes, des services de santé ou des associations ont aussi rythmé l'année 2024 et représente près d'un tiers des présences terrains.

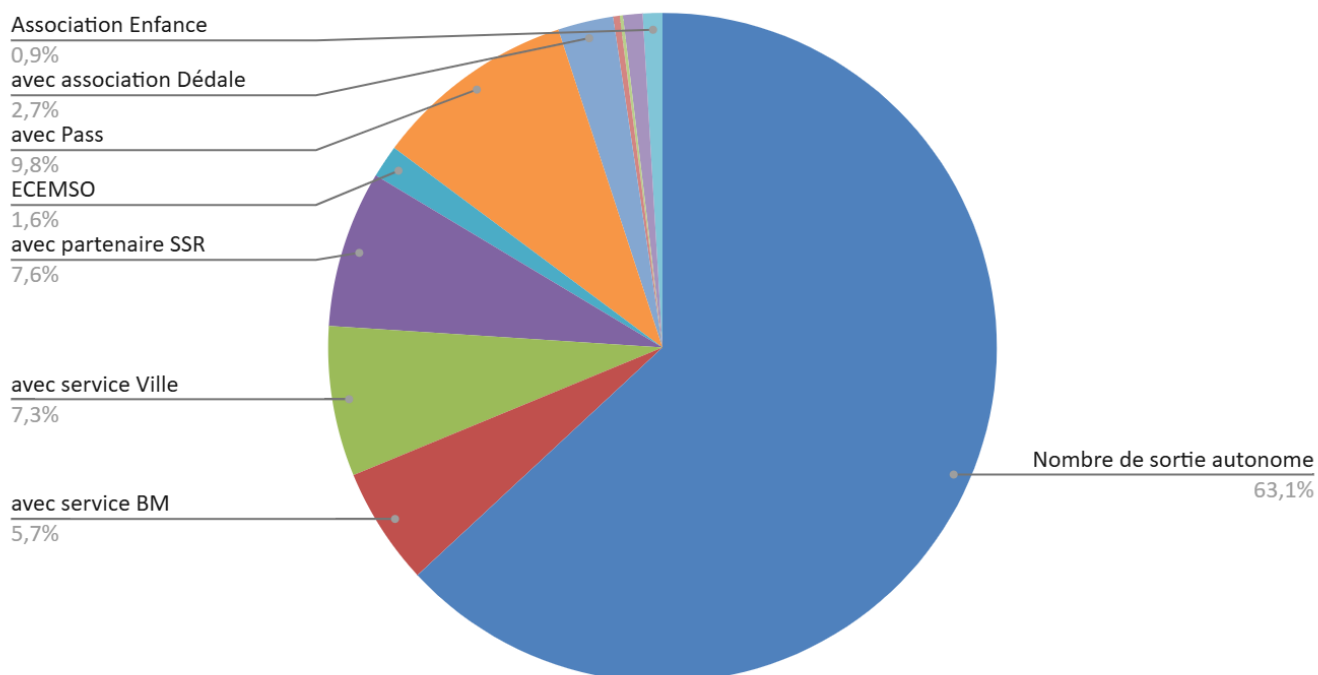
¹ 84 Aléxis Capelle et 120 boulevard Jean Jacques Bosc à Bègles, Quai Deschamps à Bordeaux et Chemin du Phare à Mérignac

² Nombre de ménages accompagnés par la MOUS : 38
Nombre de ménages accompagnés par ETI/LTI : 83

Nombre de sites médiés en 2024



Répartition des sorties en 2024



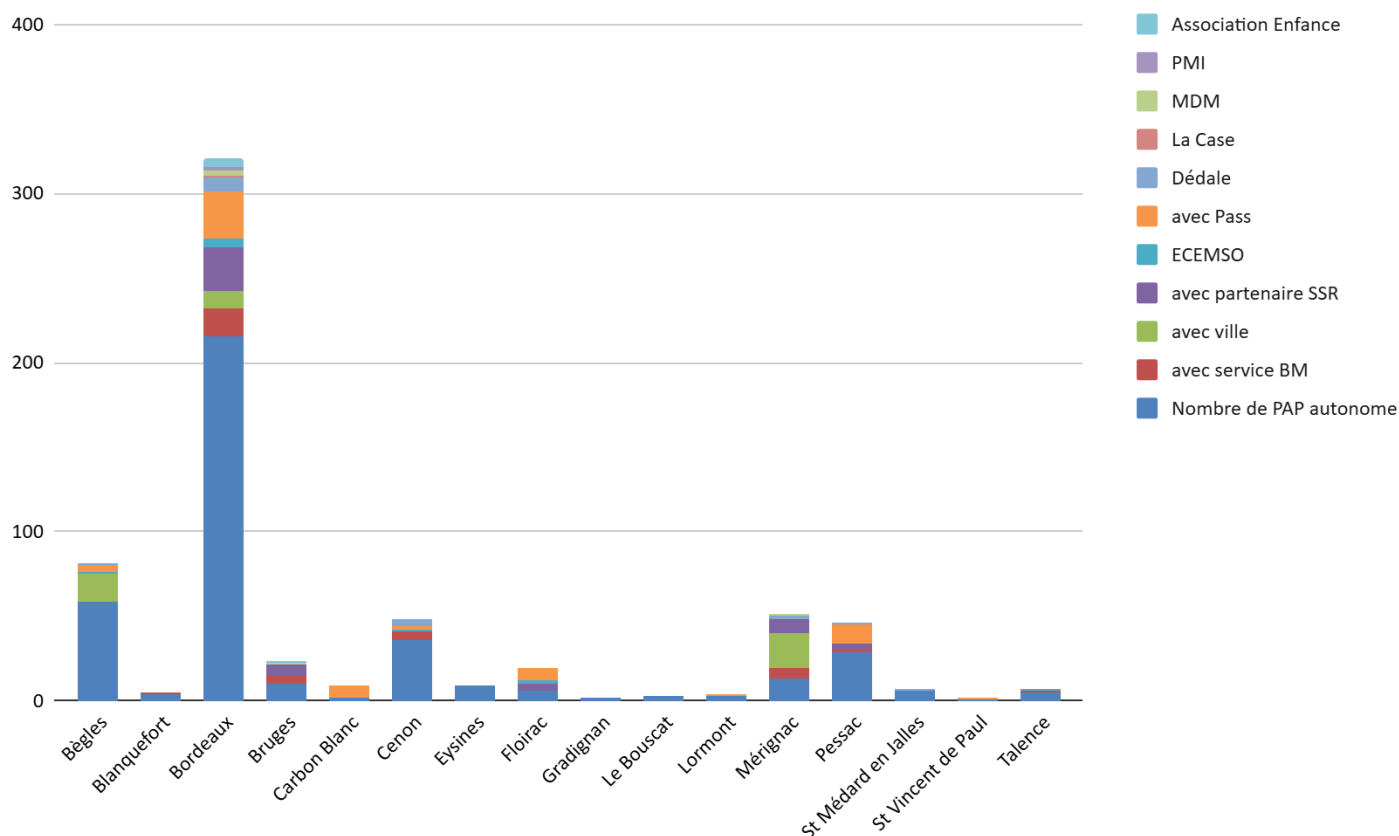
Les sorties avec les services des villes et de Bordeaux Métropole ont eu pour rôle d'alimenter la veille sociale (situation des personnes, comportement à risques, impact sur la vie du quartier) et technique (gestion des déchets, accès à l'eau, pollution, sécurité électrique, impact sur le voisinage ou les projets d'aménagement) mais aussi de faciliter les actions de résorption et prévenir les risques par la mise en place de solutions.

Autour des questions liées aux conditions de vie les médiateurs sont intervenus avec :

- Les services de Bordeaux Métropole et des Mairies
- La Régie de l'eau
- L'association Dédale
- Suez et Enédis

Afin de faciliter la veille sanitaire, l'accès des publics aux soins et à la prévention, les médiateurs ont aussi réalisé des sorties avec :

- Les professionnels des PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé du CHU, de Bagatelle, des 4 pavillons)
- Les professionnels du CACIS et de la Maison Départementale de la Santé (dans le cadre du projet Santé Sexuelle et Reproductive)
- L'étude ECEMSO sur les besoins en santé et de médiation en santé des publics
- Médecins du Monde dans le cadre de son programme travailleurs précarisés



ZOOM sur les conditions de vie des personnes

Sur l'ensemble des sites médiés, une attention et des actions de médiation ont été développées concernant :

- La gestion des déchets (demande de bacs, sensibilisation sur les usages, bon fonctionnement de la collecte)
- L'accès à l'eau (favoriser un accès universel tout en préservant la ressource)
- Les questions en lien avec l'accès à l'électricité
- La gestion ou prévention des risques multiples
- L'amélioration des conditions de vie
- La lutte ou prévention du développement d'animaux nuisibles
- Les conflits entre habitants (qu'ils soient du lieu de vie ou riverains ou professionnels) et leurs usages

L'année 2024 a été marquée par :

- L'accompagnement de la Régie de l'Eau dans les situations rencontrées (pas d'accès, fuites, branchement problématiques) mais aussi plus spécifiquement dans sa réalisation du diagnostic territorial d'accès à l'eau (sur la partie sans-abrisme)
- Le partenariat avec l'association Dédale qui a permis d'améliorer les conditions de vie et réduire les risques (13 sites propriétés ou gestions Bordeaux Métropole concernés pour un total de 18 co-interventions)
- Le déploiement d'actions de mobilisation communautaire (13 sites, 18 temps collectifs, 390 personnes touchées). Ces ateliers ont permis de travailler avec les habitants des questions autour de leurs usages, de leurs besoins et de leur fonctionnement collectif. Ces ateliers ont aussi permis de mieux dimensionner ou ajuster les interventions techniques des partenaires afin d'éviter toute forme de décalage et favoriser la collaboration.
- La résorption du bidonville du Chemin du Phare à Mérignac et l'aménagement de la plateforme Marie Curie



ZOOM sur l'accès aux droits et la mise en lien

Sur l'année 2024, les médiateurs sont intervenus dans le lien avec 15 MDS du territoire autour de la situation de 113 familles dont 9 « familles mineures » (202 enfants concernés). La création, le renforcement ou la réparation du lien avec la PMI a concerné 35 familles (dont 7 couples mineurs), soit 42 enfants suivis. Les médiateurs ont aussi été en lien avec les CCAS des communes, en particulier sur les questions de domiciliation administrative.

Sur le volet éducatif, la médiation scolaire a concerné 74 familles et 134 enfants. Cela représente 104 élèves inscrits et scolarisés.

- Enfants inscrits en maternelle : 33 élèves dont 6 inscriptions dans le dispositif TPS
- Enfants inscrits en primaire : 38 élèves
- Enfants inscrits au collège : 30 élèves dont 4 en décrochage scolaire
- Enfants inscrits au lycée : 3 élèves dont une dans un EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)

Au 31 décembre 2024, les médiateurs étaient en lien avec la situation de 14 enfants non-inscrits (4 d'âge maternelle ; 6 d'âge élémentaire ; 4 d'âge collège) et de 4 collégiens en cours d'inscription et poursuivent le travail de levée des freins.

De plus, au titre de l'accompagnement des jeunes 16-25ans, 16 jeunes sont en lien avec le projet de médiation scolaire :

- 2 jeunes ont été mis en lien avec la Mission locale
- 4 jeunes ont intégré le dispositif ALEJ porté par UNIS Cité



Sur le volet de la protection de l'enfance, les médiateurs ont été en lien avec 18 familles (37 enfants) concernant le traitement d'information préoccupante ou l'exercice d'une mesure judiciaire. Le lien entre les familles et les professionnels en charge de ces situations est varié et a pu prendre des formes variées :

- Expliquer ou déconstruire des représentations sur une mesure et sur la protection de l'enfance
- Soutenir les professionnels et les familles dans leurs démarches respectives
- Relayer une information préoccupante
- Apporter un décodage interculturel sur une situation
- Faire le lien entre plusieurs professionnels mobilisés sur une situation

Dans le champ de la santé, l'année 2024 a vu le projet SSR (Santé Sexuelle et Reproductive) se renforcer avec l'objectif de proposer 4 sorties par mois pour aller à la rencontre des personnes sur leurs lieux de vie, en individuel ou en collectif.

Le projet SSR est né de la fermeture de la mission squat de Médecins du Monde qui portait une action SSR « hors les murs ». Ce projet est co-porté par la MDPS (CD), le CACIS et le GIP Médiation.

L'objectif est de déployer des temps d'entretiens en aller vers afin de sensibiliser et orienter les personnes autour des questions de santé sexuelle, maternelle, affective et néonatale. Ces temps ont aussi servi à faire le lien avec d'autres professionnels de santé (Urgence, PASS et médecine libérale) mais aussi avec le CLAT (2 situations de tuberculose rencontrées).

Aussi, nous avons pu réaliser 43 sorties en 2024, pour un total de 326 personnes rencontrées, 133 entretiens et 120 orientations réalisés.



